

ANDATIME GROUP

88 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Email : didier.delouya@andatime.com

Tel : +33173218001



LE01 - Intégrer les aspects réglementaires du travail temporaire

Cette formation offre aux permanents une vision globale des activités d'agence et une connaissance précise des règles en vigueur. Elle clarifie les responsabilités de chaque acteur et l'invite à adopter les bonnes pratiques qui sécurisent l'agence.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Version

2024 du 1 février 2024

Profils des apprenants

- Tout collaborateur d'agence d'emploi

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Identifier les règles de droit en lien avec l'activité de l'agence
- Mesurer les écarts entre les règles et la pratique « terrain »
- Evaluer les conséquences de ces écarts
- Adopter les comportements propres à limiter les risques

Contenu de la formation

- Quels sont les process d'agence ?
 - Process liés aux prospects / utilisateurs
 - Process liés aux candidats / intérimaires
 - Process de mise à disposition
 - Process de paie / facturation
- Quelles règles s'appliquent dans les relations avec les prospects / clients ?
 - Principe d'activité exclusive
 - Responsabilité financière solidaire et garantie financière
 - Sécurisation des informations relatives à parité
 - Formalisation des conditions commerciales dans un accord opposable
- Quelles règles s'appliquent dans le cadre du recrutement ?
 - Principe de non-discrimination
 - Réglementation des offres d'emploi
 - Règles d'accès à l'emploi des ressortissants étrangers
 - Exigence contractuelle de vérification des qualifications

ANDATIME GROUP | 88 avenue Charles de Gaulle NEUILLY SUR SEINE 92200 | Numéro SIRET : 53538579300026 |

Numéro de déclaration d'activité : 11.75.47537.75 (auprès du préfet de région de : PARIS)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

ANDATIME GROUP

88 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Email : didier.delouya@andatime.com

Tel : +33173218001



- Réglementation relative aux enregistrements et fichiers
- Quel cadre légal intégrer pour la mise à disposition ?
 - Enregistrement de la prise de commande
 - Choix de l'intérimaire à déléguer
 - Formalités préalables à l'embauche
 - Conclusion des contrats de travail temporaire
 - Suivi et fin de mission
- Quelles règles appliquer à la paie et à la facturation ?
 - Traitement des acomptes
 - Règles de paie
 - Conformité de la facturation aux accords commerciaux
 - Autres majorations de salaire

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Juriste disposant d'une expérience fonctionnelle et opérationnelle du travail temporaire

Moyens pédagogiques et techniques

- Mise en main des textes réglementaires

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Etudes de cas

Prix

Cette formation est vendue 3360,00 € HT en intra ou 1040.00 € HT par personne en inter.